



CECII, soyez à l'heure du Web !

Le Répertoire des CECII (comités exécutifs des conseils des infirmières et infirmiers) est maintenant disponible sur le site Web de l'Ordre. Si vous désirez joindre les CECII des différentes régions sociosanitaires, le Répertoire des CECII renferme notamment les coordonnées des présidentes de CII, celles des DSI, des autres membres infirmiers de l'exécutif et des responsables des comités permanents du CECII. De plus, il énumère les avis et les types d'outils réalisés par le CECII. Actuellement, le Répertoire compte plus de 150 inscriptions. Il n'est pas encore tout à fait complet puisque certains établissements tardent à nous transmettre l'information et d'autres sont actuellement en processus d'élections. Il sera donc mis à jour régulièrement. L'OIIQ espère produire sous peu une autre version du Répertoire incluant les établissements qui n'ont pas de CECII mais seulement une DSI/RSI. Pour consulter le répertoire, cliquez sur le site Web de l'Ordre à l'adresse http://www.oiiq.org/cii_cir/cii/bottin.asp. Pour mettre à jour l'information ou pour ajouter un CECII au répertoire, les présidents et présidentes de CECII et les DSI/RSI sont invités à remplir le formulaire disponible sur le site. À chacun d'y voir !



Le plan d'action du MSSS sur les services aux aînés en perte d'autonomie

Le 8 novembre, dernier le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, lançait le Plan d'action sur les services aux aînés en perte d'autonomie. L'Ordre avait d'ailleurs fait connaître ses préoccupations lors de la consultation menée par le ministère au printemps dernier. Dans ce document, le ministre présente ses orientations en mettant de l'avant certaines avenues prometteuses notamment, le développement d'alternatives à l'hébergement, l'accentuation des services à domicile, la réserve des CHSLD aux personnes âgées en très grande perte d'autonomie, la mise en place d'activités de prévention auprès des aînés (prévention des chutes, dépistage de l'hypertension, prévention des abus et de l'exploitation des personnes âgées), la certification des résidences privées, des mesures de soutien aux proches aidants, le développement de logements adaptés et le développement de standards de qualité et de pratique reconnue, etc. Une certaine unanimité ressort de la revue de presse écrite sur le sujet : un plan parfait, des orientations qui répondent aux désirs des personnes âgées et correspondent également à nos moyens financiers. Toutefois, tous conviennent que le ministre doit dévoiler publiquement son calendrier d'investissement. Un document à lire ! Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : www.msss.gouv.qc.ca/documentation/aines-autonomie.html.



Un protocole de triage des urgences respiratoires

Bien que spécifique aux personnes qui présentent des problèmes respiratoires, le modèle développé au service d'urgence de l'Institut thoracique de Montréal est innovateur et peut être inspirant pour d'autres clientèles. Il y a trois ans, l'équipe de l'urgence de l'Institut thoracique de Montréal a modifié le protocole de triage de la clientèle. De tels changements ont été rendus possibles grâce à un partenariat entre l'équipe médicale et les infirmières. L'originalité de ce protocole réside dans le fait qu'il permet d'identifier de façon appropriée les besoins des patients requérant une évaluation médicale en salle d'urgence, d'établir une structure des niveaux de priorité, et qu'il suggère des actions conséquentes. En effet, au moment du triage et suite à son évaluation, l'infirmière, lorsqu'elle le juge nécessaire, demande une radiographie, un test de fonction pulmonaire, un électrocardiogramme, elle prélève du sang ou des sécrétions pulmonaires pour des tests diagnostiques et elle administre de l'oxygène et/ou des médicaments bronchodilatateurs. Pour ces infirmières, initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques selon une ordonnance est une pratique courante au sein de l'urgence. Pour des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec France Paquet, infirmière clinicienne spécialisée en pneumologie à l'Institut thoracique de Montréal, CHU McGill et par courriel à l'adresse france.paquet@muhc.mcgill.ca.

N'hésitez pas à nous faire part de vos expériences pour le CII sur le vif ou pour la Boîte à outils, à l'adresse cii@oiiq.org

L'OIIQ vous informe

Des projets d'innovation clinique inspirant pour les CII !

L'OIIQ vient de lancer la publication *10 ans d'innovation clinique*. Ce document a été édité afin de regrouper tous les projets présentés dans le cadre du Concours Innovation clinique lancé par l'Ordre en 1995. Il consiste en un recueil des projets Innovation clinique publiés dans la revue *Perspective infirmière* (autrefois *L'infirmière du Québec*) et a été réalisé dans le but de saluer l'engagement professionnel continu et la force créatrice des infirmières du Québec. Cette publication bien illustrée vous présente donc les 113 projets régionaux gagnants incluant les dix Grands Prix Innovation clinique. L'ampleur de ces améliorations sur le plan clinique et leur impact sur les soins infirmiers de même que sur les services à la population font de ce document un outil précieux pour les CII et les CECII. Nous les invitons à se procurer ce document. Ces projets très inspirants constituent une base de réflexion. Cette publication est disponible au Centre de documentation au coût de 15 \$ pour les membres et de 18 \$ pour les non-membres.

Des bourses disponibles et accessibles pour les CECII!

La Fondation de recherche en sciences infirmières du Québec offre des bourses dans le cadre du Programme de recherche clinique et du Programme de diffusion et d'utilisation de résultats de recherche pour favoriser l'amélioration des pratiques professionnelles et la qualité des soins. La date limite pour déposer une demande est le 20 janvier 2006, à 17 h. Pour plus de renseignements, consultez le Guide de demande de subvention 2005-2006 à l'adresse fresiq.oiiq.org, section « La recherche infirmière », « Programme de subvention à la recherche », ou communiquez avec Linda Benoit en composant le 514 935-2505, poste 232, ou le 1 800 363-6048, poste 232.

Des exemples d'ordonnances collectives en première ligne

L'OIIQ et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) présentaient les conclusions de leurs travaux sur les nouveaux modes de collaboration entre médecins et infirmières lors d'une conférence de presse qui se tenait le 20 octobre dernier. Ces modalités permettront d'améliorer les services de première ligne et d'assurer une meilleure accessibilité de ces services à la population. Les infirmières pourront ainsi jouer un rôle accru dans les CLSC et dans les groupes de médecine de famille (GMF) et ainsi effectuer un suivi plus étroit du patient et améliorer la santé de la clientèle. Ces nouvelles responsabilités et ce pouvoir accru d'initiatives permettront aux infirmières d'initier des mesures diagnostiques et

Une occasion unique pour les CECII : Le congrès mondial du SIDIEF

Le Colloque des CII s'internationalise en mai 2006 par l'intermédiaire du congrès du SIDIEF. Ce congrès d'envergure internationale constitue donc pour les CECII une opportunité exceptionnelle pour partager, rayonner et apprendre des autres. Réservez dès maintenant votre agenda pour ce rendez-vous et participez au Congrès mondial du SIDIEF qui se tiendra à Québec, du 14 au 18 mai 2006. D'un point de vue bien mercantile, les établissements en auront pour leur argent en permettant aux membres des CECII de s'inscrire car ce rassemblement propose plus de 200 communications orales et par affiche, des sessions de formation continue, des forums, des symposiums et une exposition. Un très grand nombre d'activités répondront sans contredit aux besoins des

CECII. De plus, l'Ordre entend organiser quelques activités pour permettre aux membres de CECII inscrits d'échanger entre eux à différents moments tout au long du congrès. Veuillez noter que des blocs de chambres ont été réservés à l'Université Laval à des coûts très intéressants. De plus, nous vous invitons à devenir membres du SIDIEF pour bénéficier d'une réduction de 15% sur les frais d'inscription au congrès. Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter régulièrement le programme en ligne où seront insérées sous peu les séances de communication orale et par affichage. Pour s'inscrire ou pour tout renseignement supplémentaire : site Web : www.sidief.org; courriel : congres2006@sidief.org; téléphone : 514 849-6060.

Un nouveau Guide de soins aux usagers porteurs de cathéters veineux centraux

Afin d'harmoniser la pratique de soins dans les établissements, l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS) vient de lancer le *Guide de soins aux usagers porteurs de cathéters veineux centraux*. Ce cadre de référence s'appuie sur de solides assises scientifiques. Pour le personnel infirmier et les établissements, ce nouvel outil permettra d'optimiser les soins administrés en diminuant les risques de complications et le nombre de manipulations techniques ; il en résultera également une économie de temps et de coûts tout en respectant les besoins et la sécurité de la clientèle. Deux outils essentiels mais différents, le document émis par l'OIIQ, soit *Les lignes directrices pour l'insertion d'un cathéter veineux central introduit par voie périphérique*, concentre son attention sur l'introduction d'un cathéter central introduit par voie périphérique et traite des aspects légaux reliés à cette nouvelle technique invasive et à l'obligation d'une certification avant de procéder à cette nouvelle technique. Le guide de soins de l'AQESSS couvre tous les aspects des soins infirmiers à prodiguer à un usager déjà porteur de tous les types de cathéters veineux centraux. Pour des renseignements supplémentaires, vous pouvez composer le 514 931-1448.

Programme Mon arthrite, je m'en charge !

Mon arthrite, je m'en charge ! est un projet conjoint du Département de kinésiologie de l'Université de Montréal et du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Cavendish, en collaboration avec la Société d'arthrite. Ce programme vise l'amélioration de la gestion personnelle des symptômes de l'arthrite chez une population âgée en perte d'autonomie. Il s'adresse à tout le personnel infirmier oeuvrant auprès de cette clientèle, et peut être offert à domicile ou à de petits groupes. Différents thèmes sont abordés dont la douleur, la médication et les exercices. Actuellement, l'équipe de recherche mène une étude sur l'implantation du programme *Mon arthrite, je m'en charge !* dans un contexte naturel (ex. : CSSS, groupe d'entraide, centre de jour, centre de réadaptation, etc.) Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec Kareen Nour en composant le 514 488-3673, poste 1472, à l'adresse courriel knour@ssss.gouv.qc.ca. Le programme, incluant le cartable couleur et la formation, est disponible en version française ou anglaise au CSSS Cavendish au coût de 50 \$ ou peut être téléchargé gratuitement à l'adresse www.monarthrite.ca.

Formation en épidémiologie

L'Agence de santé publique du Canada offre une formation en épidémiologie. Chaque module, d'une durée de huit semaines, est gratuit et entièrement offert en ligne, sur le site Web de l'Agence. À la fin de chaque module, le participant reçoit une attestation officielle de réussite cautionnée par l'Association canadienne de santé publique. La date limite d'inscription pour la session d'hiver est le 6 janvier 2006. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en ligne à l'adresse http://www.phac-aspc.gc.ca/csc-ccs/sehs-acss/registration_f.html ou obtenir plus de renseignements en consultant le site de l'Institut national de santé publique du Québec à l'adresse www.inspq.qc.ca, section « Stages », « Formation », « Cours en ligne » ou celui de l'Agence de santé publique du Canada à l'adresse http://www.phac-aspc.gc.ca/csc-ccs/sehs-acss/faq_f.html.